



LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE RECRUTE

CHARGE.E D'OPERATIONS BATIMENTS Au sein de la Direction Générale des services techniques

CADRE D'EMPLOI DES TECHNICIENS TERRITORIAUX Par voie statutaire ou à défaut contractuelle

Constituée autour de GRASSE, Capitale Internationale des Parfums et Sous-préfecture des Alpes-Maritimes, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse s'étend sur 23 communes, 490 km² et regroupe 100 000 habitants.

Rattaché.e à la direction des bâtiments, sous la responsabilité du directeur, vous aurez pour mission :

MISSIONS

- Assurer la conduite d'opérations de travaux (programme, études préalables, conception, réalisation, réception, suivi garantie) en lien avec les bureaux d'études ou les architectes,
- Assurer la maîtrise d'œuvre complète ou partielle d'un projet (diagnostic technique, études d'opportunité et de faisabilité),
- Assurer le suivi administratif et financier des opérations,
- Rédiger les pièces techniques des marchés publics, les rapports d'analyse des offres,
- Assurer le suivi de la passation et de l'exécution des marchés,
- Anticiper les actions à conduire pour la pérennité du patrimoine, la sécurité, l'hygiène des usagers,
- Assurer le suivi technique et administratif des bâtiments communautaires.

DIPLOMES, COMPETENCES, QUALITES

- Diplôme Bac + 2 dans le domaine du bâtiment,
- Expérience significative sur des fonctions équivalentes,
- Compétences techniques ouvrages d'art et ouvrages de génie civil, pathologie du bâtiment,
- Maîtrise des règles techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels de construction,
- Bonne connaissance des corps d'état des bâtiments,
- Connaissances des réglementations techniques et ERP,
- Connaissance des règles de la commande publique,
- Maîtrise des outils informatiques (word, excel, outlook),
- Capacités à coordonner l'action d'équipes pluridisciplinaires,
- Savoir anticiper, décider, être réactif,
- Qualités relationnelles, sens de la rigueur et l'organisation,
- Permis B exigé.

REMUNERATION

- Rémunération indiciaire, régime indemnitaire.

AVANTAGES

- Titres restaurant, participation mutuelle, réduction sur les transports, horaires modulables (donnant accès à des RTT en fonction du cycle choisi), Comité des Œuvres Sociales.

Le recrutement se fera dès que possible.

Adresser les candidatures (CV et lettre de motivation)

avant le 30 septembre 2025 à :

Monsieur le Président - Communauté d'Agglomération du PAYS DE GRASSE
57 Avenue Pierre Séward - BP 91015 - 06131 Grasse Cedex
Tél : 04 97 05 22 00 - www.paysdegrasse.fr
Ou par mail : recrutement@paysdegrasse.fr